

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 JANVIER 2012

Présents : ABRANOWITCH S. – BLONDRON A. - BOURDUT C. – BOURICAT G. – CASTELLANI E. – CHABRIDON R. - CHABROL J-E - COUTURIER D. – GIGAND E. - KWASNIEWSKI Ch. - LAURENT S. – PENAUD J-P. – PICARELLI V. – RENAUDET L. – VENUAT J.

Absents ayant donné procuration : GODET V. – PORTIER Ph.

Absente : ORTEGA S.

.....

Aménagement du bourg 3^{ème} phase :

L'analyse des offres reçues pour l'aménagement de la Place de l'Eglise, la rue de l'Eglise et la rue de la Croix a conduit le conseil municipal à confier les travaux à l'entreprise COLAS pour un montant de 222 916,50 € HT. Les travaux débuteront au printemps.

Pôle Enfance :

La maîtrise d'œuvre du Pôle Enfance confiée à M. MARTIN-RIVIERE fera l'objet d'un nouveau contrat afin de tenir compte de la réalisation du projet en deux phases au lieu d'une prévue initialement.

Pour aider au financement du projet, des demandes de subventions seront déposées auprès de la Région et de la communauté de Communes -dans le cadre du contrat Auvergne +-, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales, de la Mutualité Sociale Agricole. Une demande de fonds européens sera également transmise.

Contrat de maintenance matériel accueil périscolaire :

Le contrat de maintenance de l'onduleur et du lecteur externe de l'accueil périscolaire proposé par la société CERIG a été accepté à la majorité. Le montant annuel s'élève à 25 € HT.

Convention fourrière SPA :

Le conseil municipal a refusé de renouveler la convention signée avec la SPA qui est échue depuis le 31 décembre 2011 pour le motif suivant : la SPA ne cofinance plus l'activité de la fourrière animale qui relève de la compétence des communes, ce qui conduit à porter la participation financière de 0,46 € par habitant en 2011 à 1,02 € en 2012.

Charte de l'Action sociale du CNAS :

Le Centre National d'Action Sociale auquel la commune adhère pour ses agents, a adopté une charte d'Action sociale qui sera signée par le maire, le délégué élu, les délégués agents et le correspondant. Les objectifs de cette charte sont d'insister sur les valeurs essentielles du CNAS (solidarité et mutualisation) et de donner plus de légitimité au rôle des délégués élu et agent ainsi qu'au correspondant.

Prolongation de contrats d'accompagnement dans l'emploi :

Deux contrats d'accompagnement dans l'emploi qui se terminent le 31 janvier 2012 seront reconduits pour 6 mois dans les mêmes conditions.

Festivités 2012 :

Le conseil municipal a validé les contrats proposés par la commission des festivités pour l'année 2012 : Visite théâtralisée du Donjon le 19 février, balade contée le 28 avril, journées médiévales les 14 et 15 juillet, concert A Vuciata à l'église le 15 septembre.

Motion TGV :

L'assemblée a voté une motion favorable à l'arrivée du TGV en Auvergne et au tracé Ouest-Sud.

Affaires générales :

- Validation de la convention de prestation de service avec la MSA pour l'accueil de loisirs.
- Validation du contrat d'assurance du personnel de l'accueil périscolaire signé avec GROUPAMA : reconduction à compter du 1^{er} janvier 2012.
- Avis défavorable à la demande d'acquisition d'un terrain communal à Beaumont suite au courrier de Mme BASSOT.
- Avis défavorable à l'attribution d'une subvention aux familles des élèves du collège qui vont participer au voyage à Rome en mars.
- Lecture de la lettre adressée au Préfet dans le but de mettre fin au litige qui oppose la commune au titulaire du marché de la station d'épuration.
- Information sur la fin de la prise en charge des déplacements par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale dans le cadre de la formation des agents.